

Là, il ne m'a fait aucun aveu du meurtre. Je lui ai demandé alors, s'il avait eu connaissance de ceux qui étaient passés ou qui étaient dans les environs entre la maison chez lui et la maison de la défunte. Il m'a dit qu'il n'avait vu personne, que son père et son frère étaient allés à un encan plus loin. Je lui ai demandé s'il avait ce jour-là un couteau en sa possession ; il a répondu qu'il n'avait pas de couteau lui appartenant, mais qu'il avait, cette journée là, le couteau de son frère, qu'il l'avait laissé sur le châssis dans la maison de son père après s'en être servi. Je lui ai demandé où étaient les bottes qu'il portait cette journée là ; il m'a dit qu'elles étaient chez son père. Je lui ai demandé s'il connaissait bien la défunte ; il m'a dit que oui et qu'il l'avait vue le dimanche à l'église, le 28 mars, et qu'il ne l'avait pas revue depuis. Je lui ai demandé qui était chez lui la journée du meurtre, le lundi 29 mars. Il dit qu'il y avait ses deux sœurs, sa mère, madame Babineau, et un petit garçon de six ans, enfant de madame Babineau. Il me dit de plus que le père de la défunte était passé chez lui dans l'avant-midi, qu'il s'en allait au bois, que sa sœur Cora a demandé au père Désilets de dire à sa fille Odélide de venir passer l'après-midi avec eux ; il me dit de plus qu'il était parti avec le père de la défunte pour aller au bois.

Je me suis aperçu qu'il avait des marques, des coupures sur les mains. Il me dit qu'avant dîner il avait scié du bois, qu'après dîner il avait fendu son bois, et qu'en le fendant il était tombé la main gauche sur sa hache, et l'autre sur un morceau de bois ; qu'après s'être coupé les mains, sa mère étant malade, et pour ne pas l'effrayer, il s'était mis les mains dans ses poches de pantalon et qu'il était monté au grenier, que là il a pris de l'huile à brûler et s'est frotté les mains. Il a descendu, et sa mère l'ayant aperçu lui a dit : " qu'as-tu ? "